

## Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 7 février 2023

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal		
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
	Procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2022	18	14	4	3	17	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, FRABOULET Solenn, PASCO Gérard, JAN Anne-Marie, PAVEN Marie-France, DECOURCELLE Alain, ANDRÉ Marilyse, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, CARMES Arnaud, GOÏC Adeline, LELIEVRE Jean-Yves, BERNARD Christiane donnant procuration à JAN Anne-Marie, THORAVAL Laurent donnant procuration à ANDRÉ Denis, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0				APPROUVE le procès verbal
2023 02 01 01	Désignation du secrétaire de séance	18	14	4	3	17	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, FRABOULET Solenn, PASCO Gérard, JAN Anne-Marie, PAVEN Marie-France, DECOURCELLE Alain, ANDRÉ Marilyse, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, CARMES Arnaud, GOÏC Adeline, LELIEVRE Jean-Yves, BERNARD Christiane donnant procuration à JAN Anne-Marie, THORAVAL Laurent donnant procuration à ANDRÉ Denis, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel	0				DESIGNE M. Gérard PASCO comme secrétaire de séance.
2023 02 01 02	Motion de soutien contre la suppression d'une classe à l'école primaire publique	18	14	4	3	17	LE CAËR Daniel, BOUDIAF Catherine, LAGADEC Guy, FRABOULET Solenn, PASCO Gérard, JAN Anne-Marie, PAVEN Marie-France, DECOURCELLE Alain, ANDRÉ Marilyse, LE ROUX Daniel, ANDRÉ Denis, CARMES Arnaud, GOÏC Adeline, LELIEVRE Jean-Yves, BERNARD Christiane donnant procuration à JAN Anne-Marie, THORAVAL Laurent donnant procuration à ANDRÉ Denis, LE GUILLOU Fabien donnant procuration à LE CAËR Daniel					Les services de l'Education Nationale projettent la fermeture d'une classe à l'école primaire publique de Saint-Nicolas-du-Pélem, ainsi que la suppression de 0,08 de quotité de décharge de direction. Jeudi 2 février 2023, l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) a validé la fermeture de 45 classes sur 47 proposées initialement pour la rentrée 2023-2024. Pour l'école publique de St Nicolas, cela représente le passage de 5 à 4 classes. Monsieur le maire propose de confirmer l'opposition à toute fermeture de classe par le vote d'une motion par le conseil municipal. APPROUVE la motion proposée.